



5 Risques biologiques et infectieux

Les agents biologiques ne sont pas visibles à l'oeil nu, mais ils sont présents chez tous les êtres vivants (Homme, animaux, plantes) et dans l'environnement (eau, air, terre). La plupart d'entre eux sont inoffensifs pour l'Homme mais certains peuvent être à l'origine de maladies plus ou moins graves.

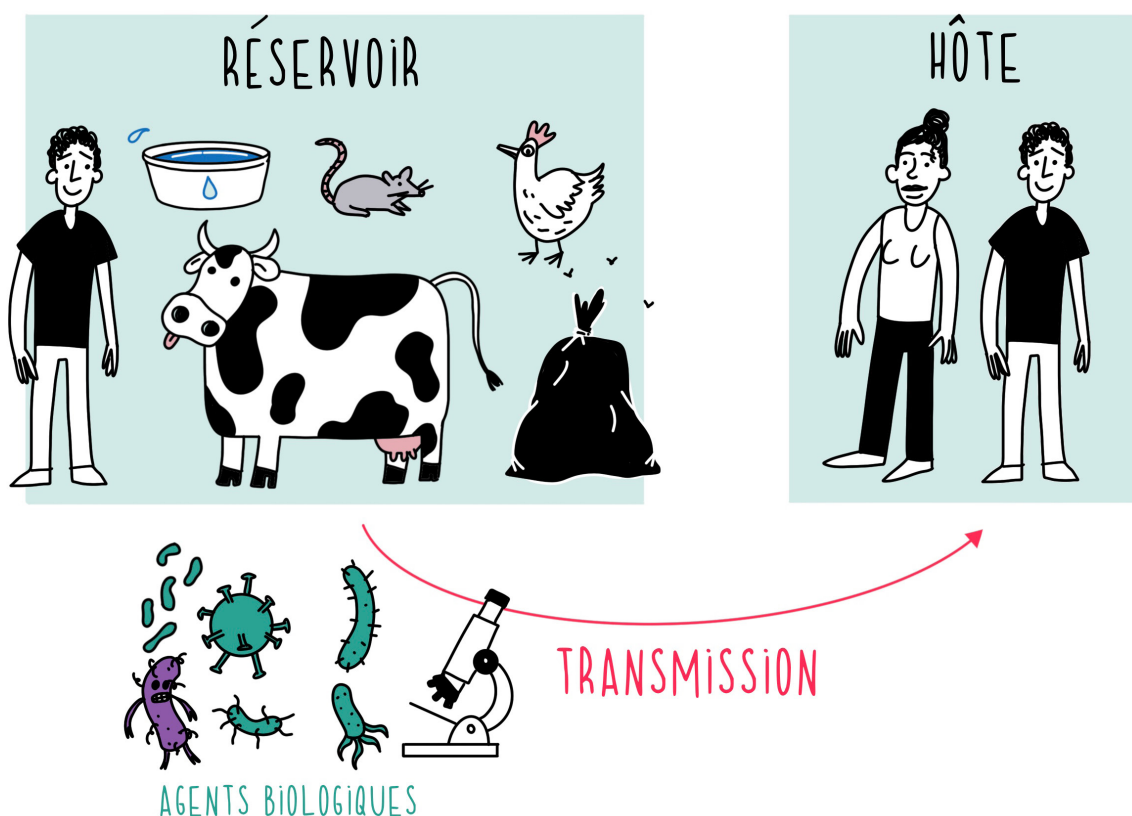
Les agents biologiques recouvrent principalement les micro-organismes tels que les bactéries, champignons microscopiques, virus, parasites.

Le principal risque dans le milieu de travail est le risque infectieux : la pénétration puis la multiplication d'un micro-organisme dans le corps.

La porte d'entrée d'un agent biologique dans l'organisme peut être :

- la voie respiratoire : en inhalant des gouttelettes émises lors de la toux par un animal ou un humain ou de poussières contaminées ...
- la voie digestive : en portant à la bouche des mains ou des objets contaminés, en mangeant ou en fumant avec des mains contaminées...
- le contact avec la peau ou les muqueuses (yeux, nez, bouche) : en touchant des objets contaminés, en recevant des projections d'eau sale dans les yeux...
- l'inoculation : en se coupant avec un outil souillé, en se faisant mordre ou griffer par un animal...

Les agents biologiques se transmettent dans certaines conditions d'exposition qu'on appelle la chaîne de transmission :



La prévention

La prévention des risques biologiques consiste à rompre la chaîne de transmission en agissant sur le réservoir, sur l'exposition et sur l'hôte.

Actions sur le réservoir : nettoyer les locaux et le matériel, ventiler les locaux, désinfecter les surfaces et les outils, lutter contre la prolifération des insectes et des rongeurs...

Actions sur l'exposition : séparer les zones contaminées des zones non contaminées, limiter la mise en suspension des poussières (aspirer plutôt que balayer), utiliser des contenants spécifiques adaptés pour éliminer les déchets contaminés, mettre à disposition les moyens d'hygiène nécessaires (installations sanitaires, moyens de lavage des mains et du visage, vestiaires...)...

Actions sur l'hôte : fournir les équipements de protection individuelle adaptés (gants, vêtements de protection, lunettes-masques, appareils de protection respiratoire), former les travailleurs à leur bonne utilisation, les nettoyer régulièrement, faire connaître les mesures d'hygiène individuelle... Dans certaines situations, une vaccination peut être indiquée par le médecin du travail ou par le médecin traitant.

Il faut toutefois être conscient des limites de la vaccination comme moyen de prévention des risques professionnels.

Le respect des mesures d'hygiène individuelle est indispensable !



- ✗ Ne pas boire, manger, fumer sur les lieux de travail
- ✗ Ne pas entreposer d'aliments, de boissons, de médicaments dans les locaux contaminés
- ✗ Ne pas porter les mains ni un objet à la bouche
- ✓ Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer, après avoir ôté ses EPI ainsi qu'avant et après être allé aux toilettes
- ✓ Protéger toute plaie avec un pansement imperméable
- ✓ En cas de piqure, morsure ou coupure, laver immédiatement la plaie avec de l'eau potable et du savon
- ✓ Se changer avant de quitter le travail

Posez-vous la question :

ACTIONS SUR LE RÉSERVOIR	OUI	NON	NC	OBSERVATIONS/ACTIONS À REALISER
Les réservoirs de germes (déchets, eaux usées ou stagnantes...) sont-ils repérés et éliminés ?	☐	☐	☐	
Les locaux de travail sont-ils régulièrement aérés et nettoyés ?	☐	☐	☐	
Les outils et matériels de travail sont-ils régulièrement nettoyés et/ou désinfectés ?	☐	☐	☐	
Des actions de lutte contre la prolifération de rats, de pigeons ou d'insectes sont-elles mises en œuvre ?	☐	☐	☐	
ACTIONS SUR L'EXPOSITION	OUI	NON	NC	OBSERVATIONS/ACTIONS À REALISER
Les moyens d'hygiène sont-ils mis à disposition des travailleurs au plus proche	☐	☐	☐	
- Des lieux de travail ?	☐	☐	☐	
- Des zones de restauration ?	☐	☐	☐	
Si oui, lesquels ?				
- installations sanitaires	☐	☐	☐	
- eau et savon	☐	☐	☐	
- lingettes ou solution désinfectante	☐	☐	☐	
- moyens d'essuyage	☐	☐	☐	
- vestiaires à double compartiments	☐	☐	☐	
S'ils existent, les installations sanitaires et/ou les vestiaires sont-ils régulièrement nettoyés ?	☐	☐	☐	
Une trousse de secours est-elle disponible et accessible ?	☐	☐	☐	
Son contenu a-t-il été validé par le médecin traitant ?	☐	☐	☐	
ACTIONS SUR L'HÔTE	OUI	NON	NC	OBSERVATIONS/ACTIONS À REALISER
Les travailleurs ont-ils été sensibilisés au respect des mesures d'hygiène individuelle ?	☐	☐	☐	
Les EPI nécessaires sont-ils mis à disposition ?	☐	☐	☐	
Si oui, lesquels ?				
- gants ?	☐	☐	☐	
- vêtements de travail ?	☐	☐	☐	
- lunettes étanches ?	☐	☐	☐	
- appareil de protection respiratoire ?	☐	☐	☐	
Les EPI sont-ils régulièrement nettoyés ?	☐	☐	☐	

RÉSULTATS

Nombre total de réponses « vertes » :	
↳ Dont nombre de réponses « vertes » pour lesquelles une action complémentaire est prévue :	
Nombre total de réponses « rouges » :	
↳ Dont nombre de réponses « rouges » pour lesquelles une action corrective est prévue :	